

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Pyrénées Orientales
COMMUNAUTE DE COMMUNES
ALBERES COTE VERMEILLE ILLIBERIS

N° DC2024-0128

D É C I S I O N

Portant acte modificatif n°2 du marché n° 2022T24VRD relatif aux Travaux de VRD, entretien et aménagement de voirie, signalisation et éclairage public des voiries d'intérêt communautaire et des ZAE de la CC ACVI

CC ACVI / GROUPEMENT D'ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS CATALANS/ENTREPRISE SOL FRERES/TDA SAS/ARELEC TP SARL

Le Président de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérus,

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211.10,

Vu la délibération n°DL2020-0202 du Conseil Communautaire en date du 31/07/2020 portant délégation d'attributions de l'organe délibérant au Président pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés à procédure adaptée (MAPA) et accords cadre ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu le Code de la Commande Publique entré en vigueur au 01^{er} avril 2019,

Vu le dossier de consultation portant sur le marché de Travaux de VRD, entretien et aménagement de voirie, signalisation et éclairage public des voiries d'intérêt communautaire et des ZAE de la CC ACVI,

Vu la décision DC2022-0128 en date du 19 octobre 2022 autorisant l'attribution du présent contrat, N°2022T24VRD au groupement conjoint solidaire TRAVAUX PUBLICS CATALANS/ Entreprise SOL FRERES/ entreprise ARELEC TP et entreprise TERRASSEMENT DES ALBERES dont le mandataire est la société TRAVAUX PUBLICS CATALANS sise 7 Avenue Torremila – 66 240 SAINT ESTEVE (SIRET n° 319 469 839 00033),

Vu l'acte modificatif n°1 par la décision DC2023-0021 du 02 février 2023,

Vu le projet d'acte modificatif n°2 joint à la présente décision,

Considérant la nécessité d'intégrer des nouvelles références dans le bordereau des prix, pour permettre d'effectuer des travaux techniques spécifiques,

Considérant que cet acte modificatif n°2 n'a pas d'incidence financière sur le montant notifié du marché,

Considérant que cet acte modificatif n°2 ne modifie en rien les éléments essentiels du marché tel que définis dans les pièces contractuelles,

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20240701-DC2024-0128-CC
Date de télétransmission : 03/07/2024
Date de réception préfecture : 03/07/2024

DECIDE

ARTICLE 1 : D'APPROUVER le projet d'acte modificatif n°2 d'intégration de nouvelles références dans le bordereau des prix du groupement conjoint solidaire TRAVAUX PUBLICS CATALANS, entreprise SOL FRERES, entreprise ARELEC TP et entreprise TERRASSEMENT DES ALBERES dont le mandataire est la société TRAVAUX PUBLICS CATALANS sise 7 Avenue Torremila – 66240 SAINT ESTEVE (SIRET n° 319 469 839 00033), et ce par un nouveau BPU introduit par cet acte modificatif n° 2,

ARTICLE 2 : D'AUTORISER la signature du projet d'acte modificatif n°2 tel que joint en annexe,

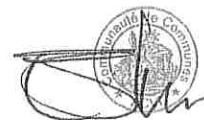
ARTICLE 3 : DIT que la dépense résultant de cette opération sera imputée sur les crédits inscrits à cet effet de l'exercice en cours,

ARTICLE 4 : DE PRECISER qu'il sera rendu compte lors de la prochaine réunion du Conseil Communautaire de la présente décision.

Fait à Argelès-sur-Mer, le 01/07/2024,

Pour extrait certifié conforme et exécutoire, du
fait de sa publication et sa transmission en
Préfecture
Le président
Antoine PARRA

Pour le Président par délégation
Le Directeur Général des Services
Henri ESTEVE



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle il est devenu exécutoire.



AVENANT N°2 ACCORD SUR LES PRIX NOUVEAUX

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérus
3 Impasse Charlemagne
BP 90103
66700 ARGELES SUR MER CEDEX

A l'attention de : Monsieur ANTOINE PARRA
Courriel : antoine.parra@cc-acvi.com
Adresse internet(U.R.L) : <http://www.cc-alberes-cote-vermeille-illiberis.fr>

<http://agysoft.marches-publics.info/>

Représenté par : Monsieur ANTOINE PARRA, Le président

B - Identification du titulaire de l'accord-cadre

Groupement d'entreprises représenté par :
TRAVAUX PUBLICS CATALANS
7 AVENUE TORREMILA
66240 SAINT ESTEVE
Tél. : 0468381495
SIRET : 31946983900033

Représenté par : Madame, Monsieur le Directeur

Liste des co-traitants :

Entreprise	Coordonnées
ENTREPRISE SOL FRERES 11 TRAVERSE DE SAINT ANDRE 66690 PALAU DEL VIDRE	Tél. : 0468227931 SIRET : 32832261500035
ARELEC TP SARL ZA MATEMALE CARRER DEL GRIMI 66740 VILLELONGUE DELS MONTS	SIRET : 50007328300045
TDA SAS ZA DE SAINT ANDRE CHEMIN DE LA CARRERASSE 66700 ARGELES SUR MER	SIRET : 42100135500013

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20240701-DC2024-0128-CC
Date de télétransmission : 03/07/2024
Date de réception préfecture : 03/07/2024

C - Objet de l'accord-cadre

Travaux de VRD, entretien et aménagement de voirie, signalisation et éclairage public des voiries d'intérêt communautaire et des ZAE de la CC ACVI

Référence de l'accord-cadre : 2022T24VRD

Date de la notification : 22/11/2022

Durée du contrat : 12 mois, à compter du 22/11/2023 et jusqu'au 21/11/2024.

Montant initial de l'accord-cadre

- Taux de TVA : 20,0 %
- Montant HT maximum : 2 700 000,00 €
- Montant TTC maximum : 3 240 000,00 €

D - Avenants précédents

Avenants à l'accord-cadre conclus précédemment :

E - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant : accord sur les prix nouveaux

Le titulaire de l'accord-cadre est invité à recevoir notification des travaux nouveaux ou modificatifs suivants : Afin de permettre certains travaux techniques spécifiques sur le territoire communautaire, il est proposé de rajouter 2 prix nouveaux au BPU.

F - Signature du titulaire de l'accord-cadre

A St Esteve
Le 31/07/2024

Signature du titulaire

SARL TRAVAUX PUBLICS CATALANS

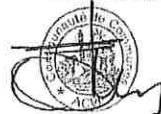
ZI La Miranda
7, avenue de Torremila
66240 SAINT-ESTEVE
Tel. 04 68 38 14 95
Fax 04 68 38 14 96
RC B 319 469 839

G - Signature du pouvoir adjudicateur

A Antoine Parra
Le 01/07/2024

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur
Monsieur ANTOINE PARRA, Le président

Pour le Président par délégation
Le Directeur Général des Services
Henri ESTEVE



H - Notification de l'avenant au titulaire de l'accord-cadre

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent avenant »

A St Esteve

Le 31/07/2024

Signature

SARL TRAVAUX PUBLICS CATALANS

ZI La Mirande

7, avenue de Torremila

66240 SAINT-ESTEVE

Tél 04 68 38 14 95

Fax 04 68 38 14 95

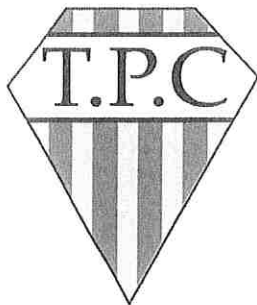
RC B 319 459 539

En cas d'envoi en LR AR :

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du contrat)

En cas de notification par voie électronique :

Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire de l'accord-cadre :



TRAVAUX PUBLICS CATALANS

TRAVAUX ROUTIERS - TERRASSEMENTS - GÉNIE CIVIL

COMMUNAUTE DE COMMUNES
ALBERES COTE VERMEILLE ILLIBERIS
3 IMPASSE DE CHARLEMAGNE
66704 ARGELES SUR MER CEDEX

DEVIS n°1773 du 01 juillet 2024

Num. Au	Désignation	U	Quantité	P. U. H.T.	Total H.T.
	TRAVAUX DE VRD, ENTRETIEN ET AMENAGEMENT DE VOIRIE, SIGNALISATION ET ECLAIRAGE PUBLIC DES VOIRIES D'INTERETS COMMUNAUTAIRE ET DES ZAE DE LA CCACVI MARCHE N° 2022T24VRD				
	PRIX NOUVEAUX				
PN9	Fourniture et pose de tuyau fonte Ø 700	ml		485.000	
PN10	Tête de sécurité préfabriquée Ø 700	U		680.000	

Montants en Euros

Total H.T.	0.00
Total T.V.A. 20%	0.00
Total T.T.C.	0.00

Notre devis est valable 3 mois à compter de la date d'édition.
Au delà les prix seront révisables.

Accord du client et signature

L'entreprise

SARL TRAVAUX PUBLICS CATALANS
Z.I. La Mirande
7, av. de Torremila
66240 SAINT ESTEVE
Tél. 04 68 38 14 95

Zone Industrielle la Mirande - 7, Avenue de Torremila - 66240 Saint-Estève - Tél. 04 68 38 14 95

SARL au Capital de 155 000 € - R.C. B 319 469 839 - Siret 319 469 839 00033 - Code APE 4211Z - Dom. Banc : BP Entreprises 111 21 768 807 - NIF FR 59 319 469 839